



Swiss Neurological Society • Schweizerische Neurologische Gesellschaft
Société Suisse de Neurologie • Società Svizzera di Neurologia

RAPPORT ANNUEL SNG-SSN 2006/2007

Chèr(e)s Collègues,

Le rapport couvre la période de novembre 06 à mai 07; c'est-à-dire 7 mois seulement, étant donné que l'Assemblée générale 2006 a eu lieu exceptionnellement en automne. Ce sera mon dernier rapport. Je rendrai le tablier après cette assemblée générale.

Réunion d'automne 2006

La *réunion d'automne qui a eu lieu du 19 au 21 septembre 2006 à Interlaken* a été présidée par le Professeur René Müri et le Docteur Alain Kaelin, privat-docent, de Berne et organisé avec la SSNC et le SBG Club. La manifestation a été un succès à tout point de vue, aussi bien du point de vue scientifique, économique et culturel. Les locaux plus ou moins bon marché se sont révélés idéaux pour la taille de notre société. Et les participants et les industries ont été plus que satisfaits.

Le concept de sponsoring lancé par IMK est un succès. Etant donné les difficultés de trouver des locaux adéquats et à un prix abordable, il faudrait reconsidérer Interlaken comme future option.

Les relations entre Archives suisses de Neurologie et de Psychiatrie et „neurology.ch“

Lors de la séance extraordinaire du 2 février 2007, en présence du Professeur A. Steck, rédacteur des Archives suisses, un rapprochement des deux publications a été discuté. Tout le monde était d'accord que les Archives suisses en tant que forum pour les neurologues et les psychiatres devaient être renforcés du point de vue politique et scientifique. Le public cible des Archives suisses est différent de celui de neurology.ch; c'est pourquoi, on ne peut parler d'une situation de concurrence (aussi bien du point de vue des insertions publicitaires). Le professeur Steck a néanmoins insisté pour une coopération des deux publications. Il a été décidé d'examiner dans quelle mesure un layout ou corporate identity identique des deux publications était envisageable, y compris le site Internet www.swissneuro.ch. Le dossier est suivi par notre membre du comité, Claudio Bassetti, rédacteur des Archives suisses.

Attestation de formation complémentaire Médecine du Sommeil

Le comité a décidé d'appuyer la demande de création d'une attestation de formation complémentaire de la Swiss Society of Sleep Research, Sleep Medicine and Chronobiology à la FMH pour être compatible avec le TarMed. Cette attestation est déjà indirectement exigée par le TarMed parce que les centres du sommeil, pour être

reconnus, doivent être dirigés par des personnes qui sont en possession d'une telle attestation. La création d'une attestation ne désavantage pas les neurologues.

Décès

J'ai le pénible devoir de vous annoncer le décès des membres suivants, en partie déjà mentionné lors de la dernière Assemblée générale:

Alfred Huber (membre honoraire), Zurich, mort le 9 juillet 2006

Rudolf M. Hess (membre d'honneur), Zollikerberg près de Zurich, mort le 10 mars 2007

Günai Yarsagil (membre honoraire), Zurich, mort en 2002

W.I. McDonald (membre d'honneur), Londres, mort le 13 décembre 2006

Alain Rossier (membre extraordinaire), Genève/Zurich, mort le 12 mai 2006

Vladimir Skorpil (membre honoraire), Oberwil

Le Professeur Alfred Huber est connu en tant que ophtalmologue praticien et professeur titulaire à l'Université de Zurich, spécialisé dans le domaine de l'ophtalmologie neurologique. Il a été un des pionniers dans le traitement du strabisme par le botox.

Le Professeur Alain Rossier était spécialiste en Médecine Physique et Réadaptation et pionnier de la paraplegiologie. Il a créé en tant que médecin chef le premier centre de paraplegiologie à Genève. Il a été le premier à occuper une chaire en paraplegiologie (à Harvard, Boston) De plus, il était premier médecin chef du nouveau centre de paraplegiologie du Balgrist à Zurich.

Le Professeur Rudolf M. Hess, épileptologue et professeur ordinaire à la Faculté de Médecine de Zurich, a été nommé membre d'honneur de la SNG-SSN le 9 mai 2003, ensemble avec P. Grandjean et S. Hotz. La SSN perd ainsi un spécialiste suisse en EEG de la première heure et un père que j'ai tant aimé et qui m'a transmis l'intérêt pour la neurologie. Il était à la fois modèle et collègue.

Le Professeur W.I. McDonald, spécialiste de la sclérose en plaque de renommé mondial, était membre d'honneur de notre société. Il a enrichie de multiples fois notre société par son savoir immense. Il a travaillé à l'Institut de Neurologie au Queen Square et au National Hospital for Neurology and Neurosurgery London, où il a exercé des fonctions très importantes.

Le Professeur Günai Yarsagil, spécialiste en neurophysiologie expérimentale à l'Institut de la Faculté de Médecine Zurich, est mort en 2002 déjà.

Dr. Vladimir Skorpil était à son début de carrière chef de clinique et spécialiste en EM à l'Hôpital cantonal de Bâle. Son parcours professionnel après cette fonction n'est pas connu.

Réunions futures de la SSN

La *Réunion de printemps* de cette année (31.05. -02.06.07) a eu lieu ensemble avec la SSNC et sous la présidence du Professeurs Claudio Bassetti avec son comité scientifique composé des professeurs P. Fuhr, Pierre-André Despland, Michel Magistris, des Dres Fiametta Bornatico-Valsangiacomo, A. Studer, I. Findling et le comité local composé des Dres Carlo Tosi und Fiammetta Bornatico-Valsangiacomo, C. Städler, Heidi Wolf Pagani. Jusqu'à ce moment, la journée est un succès.

La Réunion d'automne 2007 aura lieu à Fribourg (22. – 24.11.07) ensemble avec la SNRG et la ZAS sous la présidence du Professeur A. Schnider.

La Réunion de printemps 2008 aura lieu à Montreux et sera consacrée au centenaire de la SNG-SSG. Se joindront à nous toutes les autres sociétés apparentées et aura lieu du 23 au 26 avril 2008 à Montreux. Attention : elle débute le mercredi déjà ! Pour des raisons organisationnelles, l'Assemblée générale 2008 sera déplacée à l'automne. Il n'a pas été possible d'éviter des collisions avec d'autres manifestations. En même temps aura lieu Journées de Neurologie de langue française. J'ose espérer que les membres donneront la priorité au centenaire !

La Réunion d'automne 2008 sera organisée avec les psychiatres, du 30 octobre au 1er novembre 2008, à Bâle.

Rétrospective

Ces 4 années de présidences étaient riches en événements. C'est le 9 mai 2003 que j'ai succédé à Hans Rudolf Stöckli. Avec un comité fort, j'ai essayé de gérer la société dans l'intérêt de ses membres. Je me permets d'énumérer brièvement les points les plus forts:

Tarifs

TarMed fut et reste un des points fort de l'activité présidentielle. Dernière épisode: l'attaque frontale des radiologues concernant les tarifs des ultrasons. Ce dossier a trouvé, grâce à l'intervention sage et diplomatique de la SSUM, un issu satisfaisant. Ainsi, le RE III respectivement son chapitre 30 (radiologie) fut réaménagé à la satisfaction de tous les intéressés (SantéSuisse, H+, FMH) et une proposition a été envoyée le 1^{er} mai 2007 au Conseil fédéral. Je remercie les responsables tarifaires, le Docteur Max Wiederkehr et le Professeur Herbert Keller de leur engagement exemplaire dans cette affaire. L'attestation de formation complémentaire en Neurophysiologie est, après tant d'années et de multiples interventions de notre part et de la part de la SSNC, intégrée correctement dans la structure tarifaire. D'autre part, les ophtalmologues se sont vus attribué le PEV sans condition aucune; dernièrement, les gériatres se sont vus attribué le diagnostic et le suivi de la démence sans que les sociétés concernées aient été consultées auparavant. Cela montre une fois de plus que le TarMed est devenu un instrument digne du far West où des groupes de pressions agissent à notre insu. C'est pourquoi, nous devons rester vigilants.

A l'hôpital, il est prévu d'introduire les DRG, et cela à partir de 2009. Le comité a demandé au président de la ZAS, le Professeur Philippe Lyrer, d'accompagner ce dossier dans le domaine de la CVI. De plus, le comité a décidé de mettre sur pied un groupe de travail sous la présidence du Professeur Ulrich Büttner pour accompagner ce processus dans le but d'éviter des catastrophes pour les prestations neurologiques. Sont organisés différents cours à partir de juin 2007. Il s'agit avant tout de préparer les sociétés à l'hélvétisation du système allemand.

Programme de formation postgraduée en Neurologie

L'accréditation de notre programme de formation par la Confédération est un autre point fort de cette époque. Quelques points critiques: la durée de notre formation de 6 ans, plus longue par rapport à la durée moyenne

dans les pays européens et l'année à choix. Lors de la révision, il a été tenu compte du rapport des experts étrangers.

La révision du programme de formation postgraduée a été soumise aux membres en automne 2006.

L'approbation a été retardée de 6 mois à cause de quelques points critiqués par la FMH et qui nécessitaient une reconsideration. Les lacunes indiquées par les experts étrangers (le système vasculaire) introduites dans la révision ont été critiquées par la FMH. A la demande de la FMH, ces ajouts ont dû être éliminés! En résumé, voici les changements les plus importants:

- les objectifs d'apprentissage sont complétés (en référence à d'autres sociétés de discipline médicale, demande de la part des experts étrangers dans le cadre de l'accréditation)
- la formation spécifique en Neurologie est mieux définie (p.ex. l'importance de la neurologie d'urgence)
- l'année en Neurophysiologie est définie sur la base des attestations de formation complémentaire (la FMH a critiqué l'énumération des méthodes)
- l'année à choix (dans une discipline apparentée à la neurologie) est définie en ce qui concerne la recherche (seule la recherche clinique, centrée sur le patient, est acceptée et cela pour 6 mois)
- le nombre des cours de formation postgraduée et continue est réduit de 5 à 3
- sont ajoutées les connaissances en pharmacologie, éthique médicale et économie de la santé (à la demande de la FMH)
- le nombre des entrées hospitalières dans les catégories A et B est augmenté (demande de la part des experts dans le cadre de l'accréditation)

Le programme de formation postgraduée a été accepté par la FMH et sera mis en vigueur le 1^{er} juillet 2007. La version définitive se trouve sur www.swissneuro.ch.

Examen de spécialiste

Les examens de spécialiste pendant ma présidence et sous la direction du Professeur Julien Bogousslavsky ont mûri et ont fait leurs preuves. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut les améliorer encore et toujours. Une attention toute particulière est donnée au choix judicieux et la formulation optimale des questions à choix multiple. Les examens 2007 auront lieu à St-Gall, sous la nouvelle présidence du Professeur Philippe Lyrer (la partie écrite aura lieu le 31 août 2007 et la partie orale le 26 octobre 2007). A ce jour, 33 candidats se sont inscrits. L'examen à blanc aura lieu au mois de juin 2007.

Les publications de la SSN

L'«Archive suisse», coproduction avec les psychiatres, se réjouit d'une situation financière exceptionnelle. Elle a pu se stabiliser du point de vue du contenu, ce qui est le mérite du Professeur Andreas Steck. Cette publication est entrée dans une phase de profonds changements, due à des départs dans le comité de rédaction et de l'édition. Un des buts principaux est l'entrée dans la MedLine. On remarque un rapprochement très net de la part des psychiatres en ce qui concerne la rédaction de leurs articles.

La publication de neurologiy.ch, newsletter initié par notre société et IMK, est un grand succès. Ce journal s'adresse aux médecins de premier recours en vue d'intensifier le point de vue du neurologue. Etant donné que cette publication ne réserve qu'une place minimale aux annonces publicitaires et que les articles sont comprimés, elle se différencie nettement des autres publications supportées par l'industrie.

Le relaunch de notre site Internet www.swiss-neuro.ch est terminé. C'est le Docteur Andreas Horst qui le gère et le met à jour. Sous la rubrique „Actualités“, vous trouvez les points forts qui pourraient vous intéresser. Je vous rappelle que l'accès à la partie réservée aux membres se fait moyennant les mots de passe que vous pouvez demander auprès de notre secrétariat. Je remercie Andreas Horst pour son travail précieux. Depuis peu, la partie française est ouverte.

Collaboration SSN et SSNC

Lors de la dernière séance extraordinaire du comité du 2 février 2007, les relations entre les deux sociétés a été discutée, en présence du président de la SSNC, le Professeur Peter Fuhr. Une collaboration plus étroite et une meilleure information ont été souhaitées. D'un commun accord, il a été décidé d'inviter un délégué (sans droit de vote) de chaque société aux séances des comités respectifs.

Collaboration corps médical- industrie

Les Directives de l'ASSM et de la FMH concernant la collaboration corps médical – Industrie ont été adoptées dans sa nouvelle version du 7 mars 2006 malgré l'opposition d'un grand nombre de sociétés de discipline médicale. Il s'agirait non pas de directives, mais de recommandations! Ces recommandations exigent que les médecins doivent payer des frais de participation aux manifestations de formation continue. Nous avons décrété que les frais de participation au congrès sont contenus dans la cotisation annuelle. Ainsi, nous avons pu éviter un surplus de travail administratif inutile. Entre temps, notre programme de formation continue a été adapté en ce qui concerne les exigences pour la reconnaissance des manifestations. De plus, le comité a décrété de ne plus reconnaître des manifestations soutenues par un seul sponsor (monosponsoring).

Le pool de sponsor administré par le Docteur Hans Ruedi Stöckli connaît un succès sans relâche. Le succès est tel que pour le Congrès de l'AAN à Boston, plusieurs inscriptions ont dû être refusées. Il va sans dire que les exigences de plus en plus contraignantes concernant le sponsoring se font sentir aussi dans le cadre de ce pool. Ainsi, la participation financière est devenue plus importante. Le Docteur Hans Ruedi Stöckli, de part son talent de négociation, a pu maintenir bon nombre de sponsors.

Réunions

L'organisation de nos réunions par IMK est jugée sans exception positive. La bonne situation financière en est la conséquence réjouissante, bien que le sponsoring se fasse de plus en plus difficile. La collaboration entre le comité scientifique et local est excellente. Vu le nombre de plus en plus important de membres et les prix des centres des congrès de plus en plus hauts, le choix des centres avec une infrastructure suffisante devient de plus

en plus limité. Se pose alors la question si nous devons limiter notre choix à quelques centres, ce qui augmenterait la sécurité du point de vue de l'organisation et le pouvoir de négociation en vue de conditions les plus avantageuses. La question de l'organisation de deux réunions par an sera un thème qui devrait être débattu une nouvelle fois.

Politique professionnelle et la FMH

Alors que la réforme des structures de la FMH a été avalisée, un nouveau règlement d'exécution a été accepté par la ChM du mois de mai 2007. La première Assemblée des Délégués a eu lieu au mois de janvier 2007. Après deux séances seulement, ce nouvel organe a mué vers une sorte de comité de la ChM capable de renverser des décisions du Comité central (cf. 5^e révision AI). Cet organe travaille d'une façon plus efficace et tient mieux compte des intérêts des sociétés de discipline médicale. Dans ce sens et si cette première appréciation est juste, la réforme des structures pourra être considérée comme un vrai succès. La question de la représentativité de petites sociétés comme la nôtre reste néanmoins ouverte.

Les activités de la nouvelle organisation faîtière SFSM (Swiss Federation of Specialities in Medicine), dont fait partie la SSN avec 19 autres sociétés, se limitent aux travaux des assemblées des délégués de la FMH. De plus, elle prépare les responsables tarifaires des sociétés membres à l'hélvétiaion du DRG. Un premier cours aura lieu le 21 juin 2007. Le deuxième le 23 août

Depuis la réforme des structures, le comité de la CFPC traite les affaires importantes d'une façon définitive; c'est-à-dire elles ne sont plus discutées dans la séance plénière. C'est pourquoi, il est d'une importance primordiale de bien lire les procès-verbaux de ce comité. Bien qu'un grand nombre de sociétés se soient prononcées contre la création de l'attestation de formation complémentaire Traitement interventionnelle de la douleur, le comité de la CFPC en a une nouvelle fois discuté et soumis pour approbation à la ChM du mois de mai. Elle l'a avalisée. Les interventions des quelques sociétés étaient mal préparées et l'affaire ne pouvait plus être arrêtée. Pourvu que le même procédé ne soit pas appliqué en ce qui concerne l'attestation de formation complémentaire Recherche clinique. Ce dossier a été remis à la Commission interfacultaire suisse, alors qu'une majorité des sociétés s'est prononcées contre.

Nouvelles formations:

- Attestation de formation complémentaire Traitement interventionnelle de la douleur (peut être obtenu par les médecins toute discipline confondue)
- Titre de droit privé en Chirurgie de la Main (séparations des 4 sociétés mères)
-

Sous la présidence du Professeur Claudio Bassetti, des discussions ont eu lieu entre les présidents des neurochirurgiens et neuroradiologues en vue de stratégies qui garantissent une meilleure assise des disciplines neurologiques auprès des autorités de politique professionnelle et en vue d'un développement commun de la discipline. La possibilité de créer une organisation faîtière a été discutée de même que des travaux préparatifs nécessaires à ce projet.

Une telle association devrait comprendre aussi bien les sociétés de discipline médicale, les sociétés qui gèrent les formations approfondies que les groupes d'intérêts (sans les organisations d'entre-aide). Une intégration tenant compte de l'importance de chaque entité devrait être trouvée: Neurologie, neurochirurgie, neuroradiologie, neuropédiatrie, neuroréadaptation, SBGC, ZAS, SSNC, LScE, éventuellement les spécialistes en psychiatrie biologique, et autres.

Etablissements de formation

La FMH exige que plusieurs établissements de formation soient visités, avant tout ceux qui ont subi des changements (du point de vue des structures, changement de chefs, etc.) ou ceux qui ont des problèmes respectivement ceux dont les résultats de visites ultérieures n'ont pas donné satisfaction.

Malgré des rappels, certains établissements de formation n'ont toujours pas remis leur concept de formation. La FMH a adressé un dernier rappel le 16 mai 2007 indiquant que les établissements de formation qui n'auront pas remis leur concept de formation dans les délais impartis seront privés de leur droit de reconnaissance et qu'ils ne pourront former des assistants. Le Docteur Claude Vaney, président de cette Commission, a pris contact avec les responsables concernés.

Événements importants

Un événement peu réjouissant est l'incapacité soudaine de fonctionnement et la démission du comité du Professeur Julien Bogousslavsky. Il a été admis dans le comité le 9 mai 2003, remplaçant ainsi le Professeur Paul-André Despland, ensemble avec le Docteur Roger Nancoz, en remplacement du Docteur Dominique Le Fort. A cette occasion, j'aimerais remercier de tout cœur le Professeur Philippe Lyrer qui a été d'accord de reprendre la direction de la Commission d'examen sans délai.

Pour terminer, j'aimerais vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée. Je remets les rênes au Docteur Max Wiederkehr et à un comité partiellement renouvelé. Je suis certain que la société se trouve ainsi dans de bonnes mains. Je soutiendrai la nouvelle équipe en tant que président sortant. Le Docteur Hans Ruedi Stöckli quitte le comité. J'aimerais le remercier de son activité, longue de 12 ans et de son engagement sans relâche. Un grand merci aussi de la part du comité.

Chers membres, chèr(e)s Collègues, je souhaite que ce congrès vous convienne.



Prof. Ch. W. Hess

Lugano, 31 mai 2007